MM2(F)

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

DEMANDE D'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL RELEVANT EXCLUSIVEMENT DU PROTOCOLE DE MADRID

(Règle 9 du règlement d'exécution commun)

IMPORTANT

- 1. Le présent formulaire MM2 doit être utilisé lorsque la demande internationale est régie exclusivement par le Protocole de Madrid. Ce sera le cas :
 - lorsque l'Office d'origine (voir les rubriques 1 et 3) est l'Office d'une partie contractante qui est liée uniquement par le Protocole de Madrid, ou
 - lorsque l'Office d'origine est l'Office d'une partie contractante qui est liée à la fois par l'Arrangement de Madrid et par le Protocole de Madrid, et lorsque toutes les parties contractantes désignées sont parties au Protocole de Madrid, qu'elles soient ou non également parties à l'Arrangement.
- 2. Ce formulaire **doit être envoyé à l'Office d'origine**. Il ne doit **pas** être envoyé directement au Bureau international.

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse

Tél. (Service aux clients du système de Madrid) : +41 (0)22 338 8686 Tlcp. (Service d'enregistrement de Madrid) : +41 (0)22 740 1429 Mél. : <u>intreg.mail@wipo.int</u> – Internet : <u>www.wipo.int</u>

DEMANDE D'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL RELEVANT EXCLUSIVEMENT DU PROTOCOLE DE MADRID

	À remplir par le déposant	À remplir par l'Office
La prése	nte demande comprend le nombre suivant de :	Référence de l'Office :
– Feui	lles supplémentaires :	Reference de l'Office.
– Forn	nulaires MM17 :	
Référenc	ee du déposant :	
1 PA	ARTIE CONTRACTANTE DONT L'OFFICE EST L'OFFICE	D'ORIGINE
2 DÉ	ÉPOSANT	
a)	Nom:	
b)	Adresse :	
c)	Adresse pour la correspondance :	
d)	Téléphone :	Télécopieur :
	Adresse électronique :	
	Si vous fournissez une adresse électronique, toute correspondent qui en est issu sera envercevrez plus aucune correspondence sur papier. De relation à d'autres demandes internationales ou aux enregist	ondance émise par le Bureau international en relation à cette demande oyée exclusivement de façon électronique et, par conséquent, vous ne nême, toute autre correspondance émise par le Bureau international en rements internationaux pour lesquels la même adresse électronique a été etronique. Veuillez noter qu'en ce qui concerne les communications
e)	Langue souhaitée pour la correspondance : Anglais	Espagnol Français
f)	Autres indications (selon les exigences de certaines parties co sont désignés, ces indications sont nécessaires) :	ontractantes désignées; à titre d'exemple, si les États-Unis d'Amérique
	i) si le déposant est une personne physique, nationalité du d	léposant :
	ii) si le déposant est une personne morale :	
	- forme juridique de la personne morale :	
	 État et, le cas échéant, entité territoriale de cet État de 	ont la législation a servi de cadre à la constitution de la personne morale :

ડ	QUALIFICATION POUR DÉPOSER							
	a) Indiquer en cochant la case appropriée :							
		i) lorsque la partie contractante mentionnée à la rubrique 1 est un État, si le déposant est un ressortissant de cet État;	ou					
		ii) lorsque la partie contractante mentionnée à la rubrique 1 est une organisation, le nom de l'État dont le déposan ressortissant :						
		iii) si le déposant est domicilié sur le territoire de la partie contractante mentionnée à la rubrique 1; ou						
		iv) si le déposant a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de la partie contra mentionnée à la rubrique 1.	ractante					
		Lorsque l'adresse du déposant donnée à la rubrique 2.b) n'est pas dans la partie contractante mentionnée à la rubrique 1, i dans l'espace prévu ci-dessous :	ndiquer					
		i) si la case correspondant à l'alinéa a)iii) de la présente rubrique a été cochée, le domicile du déposant sur le territoire partie contractante, ou,	de cette					
		ii) si la case correspondant à l'alinéa a)iv) de la présente rubrique a été cochée, l'adresse de l'établissement indus commercial du déposant sur le territoire de cette partie contractante.	triel ou					
	CO	ONSTITUTION D'UN MANDATAIRE						
		m:resse:						
		resse :						
		resse :						
		resse :						
		resse :						
	Adr	resse :						
	Adr	resse :						
	Adrinte Télé Adrinte rece d'au sera	resse :	demande vous ne relation à ra fournie					
5	Adr	éphone: Télécopieur: resse électronique: vous fournissez une adresse électronique, toute correspondance émise par le Bureau international en relation à cette ernationale ou à l'enregistrement qui en est issu sera envoyée exclusivement de façon électronique et, par conséquent, revrez plus aucune correspondance sur papier. De même, toute autre correspondance émise par le Bureau international en utres demandes internationales ou aux enregistrements internationaux pour lesquels la même adresse électronique a été ou se a envoyée exclusivement de façon électronique. Veuillez noter qu'en ce qui concerne les communications électroniques, resse électronique pour chaque enregistrement international peut être enregistrée.	demande vous ne relation à ra fournie					
5	Adri	resse : éphone : Télécopieur : resse électronique : vous fournissez une adresse électronique, toute correspondance émise par le Bureau international en relation à cette ernationale ou à l'enregistrement qui en est issu sera envoyée exclusivement de façon électronique et, par conséquent, everez plus aucune correspondance sur papier. De même, toute autre correspondance émise par le Bureau international en utres demandes internationales ou aux enregistrements internationaux pour lesquels la même adresse électronique a été ou se a envoyée exclusivement de façon électronique. Veuillez noter qu'en ce qui concerne les communications électroniques,	demande vous ne relation à ra fournie une seule					

	27
	(jj/mn s produits et services énumérés à la rubrique 10 du présent formu ité est revendiquée :
Si plusieurs priorités sont revendiquées, cocher la case demandés ci-dessus pour chaque priorité revendiquée.	et utiliser une feuille supplémentaire en donnant les renseigne
LA MARQUE	
a) Placer la reproduction de la marque, telle qu'elle figure dans la demande de base ou dans l'enregistrement de base, dans le carré ci-dessous.	b) Si la reproduction au point a) est en noir et blanc et que couleur est revendiquée à la rubrique 8, placer u reproduction couleur de la marque dans le carré ci-dessou
Le déposant déclare qu'il souhaite que la marque soit c	
d) La marque consiste exclusivement en une couleur ou un figuratif.	ne combinaison de couleurs en tant que telles, sans aucun élément
Lorsque l'Office d'origine a adressé ce formulaire par télécopieu	ır, le présent espace doit être complété avant d'adresser l'original

8 co	COULEUR(S) REVENDIQUÉE(S)					
a)	Le déposant revendique la couleur comme élément distinctif de la marque.					
	Couleur ou combinaison de couleurs revendiquée :					
b)	Indication, pour chaque couleur, des parties principales de la marque qui sont dans cette couleur (selon les exigences de certaines parties contractantes désignées) :					
9 IN	DICATIONS DIVERSES					
a)	Translittération de la marque (cette indication est obligatoire lorsque la marque se compose, en tout ou en partie, de caractères autres que latins ou de chiffres autres qu'arabes ou romains):					
b)	Traduction de la marque (selon les exigences de certaines parties contractantes désignées) : i) en anglais :					
	······································					
	ii) en espagnol :					
	iii) en français :					
c)	Les termes contenus dans la marque n'ont pas de signification (et ne peuvent donc être traduits).					
d)	Le cas échéant, cocher la ou les cases pertinentes ci-dessous :					
	Marque tridimensionnelle					
	Marque sonore					
	Marque collective, marque de certification ou marque de garantie					
e)	Description de la marque (le cas échéant) :					
f)	Éléments verbaux de la marque (le cas échéant) :					
g)	Le déposant déclare qu'il souhaite ne pas revendiquer la protection à l'égard des élément(s) suivant(s) de la marque :					

10

PRODUITS ET SERVICES

Vous pouvez trouver les indications qui sont préalablement acceptées par le Bureau international dans le Gestionnaire de produits et services de Madrid (MGS) à l'adresse www.wipo.int/mgs/. En utilisant ces indications, vous pouvez éviter d'éventuelles irrégularités concernant le classement des produits et des services et un retard dans l'inscription de l'enregistrement international.

S'i	l vous plaît, veuillez utiliser la police "Courier	New" ou "Times New Roman", taille 12 pt, ou plus.
a)	Indiquer ci-dessous les produits et services pour lesque	els l'enregistrement international est demandé :
	Classe	Produits et services
b)	Le déposant souhaite limiter la liste des produi comme suit :	its et services à l'égard de l'une ou de plusieurs parties contractantes désig
	Partie contractante	Classe(s) ou liste des produits et services pour lesquels la protection est demandée dans cette partie contractante

Si l'espace prévu est insuffisant, cocher la case et utiliser une **feuille supplémentaire**

E	11 DÉSIGNATIONS										
	(Des informations relatives aux procédures nationales ou régionales en vigueur dans chacune des parties contractantes désignées peuvent être consultées sur le site Internet à l'adresse suivante : www.wipo.int/madrid/fr/members/ipoffices_info.html . Des informations supplémentaires figurent également dans les avis d'information consultables à l'adresse suivante : www.wipo.int/madrid/fr/notices/).										
	Cocher les cases correspondantes :										
	7	Antigua-et-Barbuda			Estonie		LA	République démocratique		RS	Serbie
	AL	Albanie			Égypte			populaire lao	Щ	RU	Fédération de Russie
۱∟	AM	Arménie	Щ		Union européenne ¹	Н		Liechtenstein	Щ		⁷ Rwanda
۱∟	AT	Autriche	Ш	ES	Espagne	Н		Libéria	\sqsubseteq	SD	Soudan
	AU	Australie		FI	Finlande	H		Lesotho	Ш	SE	Suède
	AZ	Azerbaïdjan			France	Н		Lituanie	Ш	SG	Singapour ²
	BA	Bosnie-Herzégovine	Ш	GB	Royaume-Uni ²	Н		Lettonie	Ш	SI	Slovénie
1 🖳	BG	Bulgarie	Ш	GE	Géorgie	Н		Maroc	Ш	SK	Slovaquie
	ВН	Bahreïn		GH	Ghana	Н		Monaco		SL	Sierra Leone
	BN	Brunéi Darussalam ²	Ш	GM	[Gambie	Н		République de Moldova		SM	Saint-Marin
	BQ	Bonaire, Saint-Eustache		GR	Grèce	Н		Monténégro		ST	Sao Tomé-et-Principe
۱,	,	et Saba ⁶		HR	Croatie	Щ		Madagascar		SX	Saint-Martin (partie
	╡ ̄ ̄	Bhoutan			Hongrie	Ш	MK	Ex-République		l	néerlandaise) ⁶
∣⊨	₹	Botswana		IE	Irlande ²		N/INT	yougoslave de Macédoine	Ш	SY	République arabe
╽┝	╡	Benelux		IL	Israël	H		Mongolie		67	syrienne Swaziland
╽┝	= -	Bélarus		IN	Inde ²	Н		Mexique Mozambique ²	H		
۱⊨	₹ .	Suisse		IR	Iran (République	H		•	H		Tadjikistan Turkménistan
۱⊨	=	Chine			Islamique d')	H		Namibie Norvège	H		Tunisie
۱⊨	=	Colombie		IS	Islande	Н		Nouvelle-Zélande ²	H		Turquie
۱⊨	=	Cuba ⁵		IT	Italie	Н		Organisation Africaine de	H		Ukraine
۱⊨	=	Curação ⁶	Щ		Japon ⁵	Ш	UA	la Propriété Intellectuelle	H		États-Unis d'Amérique ⁴
۱⊨	=	Chypre			Kenya			(OAPI) ³	H		Ouzbékistan
-	=	Tchéquie	\vdash		Kirghizistan		ОМ	Oman	H		Viet Nam
-	7	Allemagne	\vdash		Cambodge		PH	Philippines	H		Zambie
-	╡	Danemark		KP	République populaire démocratique de Corée		PL	Pologne	H		Zimbabwe
] DZ	Algérie		КD	République de Corée		PT	Portugal	ш	ZW	Zimoaowe
			H		Kazakhstan		RO	Roumanie			
			Ш	ΚZ	Kazakiistaii						
Αι	itres :										
1	Estoni		Hong					Autriche, Belgique, Bulgarie, C urg, Malte, Pays-Bas, Pologne,			
	suivar	ntes:			Allemand Angla	ais	[e de travail devant l'Office de l Espagnol Italien			•
					er l'ancienneté d'une marque a présente demande international		ieure e	nregistrée dans, ou pour, un Éta	ıt mer	mbre	de l'Union européenne, le
2		ntion que la marque sera utilise						Zélande, le Royaume-Uni ou Si ays en relation avec les produits			
3								tats membres suivants: Bénin, nie, Niger, République centrafric			
4								demande internationale le forn que 2.f) du présent formulaire do			
5	Cuba et le Japon ont fait une notification conformément à la règle 34.3)a) du règlement d'exécution commun. Leurs taxes individuelles respectives sont dues en deux parties. Par conséquent, lorsque Cuba ou le Japon est désigné, seule la première partie de la taxe individuelle applicable est due au moment du dépôt de la présente demande internationale. La seconde partie ne devra être payée que si l'Office de la partie contractante concernée désignée considère que la marque qui fait l'objet de l'enregistrement international remplit les conditions requises pour être protégée. La date limite de paiement de la seconde partie ainsi que le montant dû seront notifiés au titulaire de l'enregistrement international à une date ultérieure.										
6	Entité	territoriale qui faisait partie de	es an	cienne	es Antilles néerlandaises						

71

SIGNATURE DU DÉPOSANT ET/OU DE SON MANDATAIRE

(si exigé ou autorisé par l'Office d'origine)

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

13

ATTESTATION ET SIGNATURE DE LA DEMANDE INTERNATIONALE PAR L'OFFICE D'ORIGINE

a) Attestation

L'Office d'origine certifie

- ii) que le déposant nommé à la rubrique 2 et le déposant nommé dans la demande de base ou le titulaire nommé dans l'enregistrement de base mentionné à la rubrique 5 sont une seule et même personne, que toute indication donnée à la rubrique 7.d), 9.d) ou 9.e) figure aussi dans la demande de base ou l'enregistrement de base, selon le cas.

que la marque à la rubrique 7.a) est la même que dans la demande de base ou l'enregistrement de base, selon le cas, que, si la couleur est revendiquée à titre d'élément distinctif de la marque dans la demande de base ou l'enregistrement de base, la même revendication figure à la rubrique 8 ou que, si la couleur est revendiquée à la rubrique 8 sans l'avoir été dans la demande de base ou l'enregistrement de base, la marque dans la demande de base ou l'enregistrement de base est bien dans la couleur ou la combinaison de couleurs revendiquée, et

que les produits et services indiqués à la rubrique 10 sont couverts par la liste des produits et services figurant dans la demande de base ou l'enregistrement de base, selon le cas.

Si la présente demande internationale est fondée sur plusieurs demandes de base ou enregistrements de base, l'attestation ci-dessus est réputée s'appliquer à toutes ces demandes ou tous ces enregistrements.

b)	Nom de l'Office :
c)	Nom et signature du fonctionnaire signant au nom de l'Office : En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :
d)	Nom et adresse électronique de la personne de contact à l'Office :

FEUILLE DE CALCUL DES ÉMOLUMENTS ET TAXES

a) INSTRUCTION À L'EFFET DE PRÉLEVER SUR	UN COMPT	E COURANT					
Par la présente, il est donné instruction au Bureau international de prélever le montant requis des émoluments et taxes sur un compte courant ouvert auprès du Bureau international (si cette case est cochée, il n'est pas nécessaire de compléter b)).							
Titulaire du compte :	Titulaire du compte : Numéro du compte :						
Identité de l'auteur des instructions :							
b) MONTANT DES ÉMOLUMENTS ET TAXES (voir calculateur de taxes : www.wipo.int/madrid/fr/	b) MONTANT DES ÉMOLUMENTS ET TAXES (voir calculateur de taxes : www.wipo.int/madrid/fr/fees/calculator.jsp)						
Émolument de base: 653 francs suisses si la reproduction de la marque est en noir et blanc uniquement; 903 francs suisses s'il y a une reproduction en couleur. (Pour les demandes internationales déposées par des déposants dont le pays d'origine est un pays figurant parmi les pays les moins avancés, conformément à la liste établie par l'Organisation des Nations Unies (www.wipo.int/ldcs/en/country), 65 francs suisses si la reproduction est en noir et blanc uniquement et 90 francs suisses s'il y a une reproduction en couleur.)							
Compléments d'émoluments et émoluments supplément	ntaires :						
Nombre de désignations auxquelles le complément d'émolument s'applique Complément d'émo	lument	Montant total des compléments d'émoluments					
x 100 francs suis	sses =	= =>					
Nombre de classes de produits et services en sus de la troisième Émolument supplén x 100 francs suis		Montant total des émoluments supplémentaires					
Taxes individuelles (francs suisses): Parties contractantes désignées Taxe individuelle	3343	Parties contractantes désignées	Taxe individuelle				
Tarties contractantes designees Taxe mulviduene			Taxe murviquene				
	Мо	entant total des taxes individuelles =>					
	тот	AL GÉNÉRAL (francs suisses)					
c) MODE DE PAIEMENT							
Identité de l'auteur du paiement :							
Paiement reçu et confirmé par l'OMPI		néro de quittance de l'OMPI					
Versement sur le compte bancaire de l'OMPI n° IBAN CH51 0483 5048 7080 8100 0 Crédit Suisse, CH-1211 Genève 70 Swift/BIC : CRESCHZZ80A		rences du paiement	jj/mm/aaaa				
Versement sur le compte postal de l'OMPI (uniquement pour des paiements intereuropéens) n° IBAN CH03 0900 0000 1200 5000 8 Swift/BIC: POFICHBE	Réfé	rences du paiement	jj/mm/aaaa				

	FEUILLE SUPPLEMENTAIRE	N°: de
I		
ı		
ļ		
1		